

# Entreprises locales

ACTIVITE	ENTREPRISE	RESPONSABLE	CONTACT
Bar - Journal - Dépôt de pain	COMMERCE MULTISERVICES	GARCIA Jean-Pierre	04.74.18.61.67
Boulangerie Bio	ESPRIT DU PAIN	MARTINEZ Véronique	09.80.46.23.61
Carrelage		COMIOTTO Maxence	06.13.87.57.30
Centre équestre	LES ECURIES D'INDICA	MUNOZ Vincent	06.72.37.89.27
Centre équestre - Produits pour équidés	HARAS DU SOUZAN	WEAL Isabelle	06.73.06.96.69
Charpente	COCHARD	COCHARD Philippe	04.74.18.63.98
Coiffeuse à domicile	FB COIFFURE	BARBIER Fabienne	04.74.88.14.34
Commerce de bestiaux	LA PASSAGEOISE	PERRIN Denis	04.74.88.14.03
Conseils informatiques et logiciels		GEORGER Mathieu	09.50.66.84.67
Création artistique		CHADUIRON Pascal	06.82.11.37.00
Création artistique		KERMOVANT Jeanne	04.74.88.18.95
Couture	BOUT DE FICELLE NE SOYEZ PAS DUP	DUPERRAY Pauline	06.72.16.99.06
Education canine	DAUPHINE EDUCATION CANINE	MEASSON Géraldine	06.30.25.77.59
Electricité générale	GIROUD JEAN	GIROUD Fabrice	04.74.88.14.27
Electricité générale	MAELEC	QARIOH Maël	06.83.58.82.62
Electricité générale	PERRIN ELECTRICITE	BARBIER Mathieu	06.30.90.34.12
Entretien général - Bricolage - Jardinage	STAN+	ANNEQUIN Stéphane	06.80.33.58.15
Etudes techniques	HYDROE	DUPERRAY Antoine	06.81.96.29.09
Mécanique	BO MECANIQUE	OSTANSKI Yohan	04.26.38.61.39
Menuiserie	MENUISERIE COMTE	COMTE Gérald	06.13.73.29.47
Menuiserie bois et PVC		SAGE Frédéric	06.20.96.16.23
Menuiserie Charpente	BERGER POULAT MENUISERIE	BERGER POULAT Olivier	06.72.99.94.07
Nettoyage	NET+SERVICE	RAHMOUNI Karim	06.09.13.32.80
Piscine et système d'arrosage	IRRIJARDIN	THOUVENIN Thierry	04.76.32.18.12
Pizza au feu de bois (vendredi soir et samedi soir parking du stade)	LA PIZZAGEOISE	GOBERTIER Bruno	06.31.94.16.50
Plomberie - sanitaire – chauffage	GIROUD RAPHAEL	GIROUD Raphaël	06.26.65.07.71
Primeur (vendredi matin sur la place)	MAGNIN	MAGNIN Philippe	06.62.79.06.71
Récupération d'épaves		MEINDER Frédéric	06.40.73.34.03
Repas et plats à emporter (ou livraison)	RENDEZ-VOUS COMTE	COMTE Elodie et Virginie	06.28.75.33.68
Restaurant	LE BISTROT GOURMAND	GARCIA Jean-Pierre	04.74.18.61.67
Restaurant	LE CAMPAGNARD	CARTILLIER Annie	04.74.88.73.15
Traitement de l'eau	EAULYMPIC	BOISSENET Stessy	04.74.33.64.48
Travaux publics	TLTP	BOULON François	06.07.84.60.20

Si une information est erronée ou si une entreprise n'apparaît pas dans cette liste, merci de le signaler en mairie, par courriel à l'adresse : [mairie@le-passage-en-dauphiné.fr](mailto:mairie@le-passage-en-dauphiné.fr)

# Election

En juin 2021, deux scrutins sont prévus le même jour : les élections régionales pour élire les conseillers régionaux et les élections départementales pour élire les conseillers départementaux.

Pensez à vérifier si vous êtes bien inscrit sur la liste électorale de la commune. Vous pouvez vérifier votre situation électorale en vous connectant sur le site :

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE)

Si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale de la commune de LE PASSAGE, vous devez faire la démarche auprès du secrétariat de mairie ou directement sur le site internet [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Les conditions pour s'inscrire sur la liste électorale demeurent inchangées, à savoir :

- Avoir au moins 18 ans la veille du 1<sup>er</sup> tour de scrutin
- Être français (un citoyen européen qui vit en France peut s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes)
- Jouir de ses droits civils et politiques.

Vous devez fournir un justificatif de domicile récent et une pièce d'identité valide (passeport ou carte d'identité). L'inscription se fait soit à la mairie de votre domicile, soit à la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujetti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans, soit à la mairie de votre résidence si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois, soit à la mairie de la commune où vous êtes assujetti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public.

## Nouveaux arrivants en 2020

*Ils ont fait le choix de s'installer sur la commune. Nous leur souhaitons la bienvenue.*

*Mme MARTINEZ Véronique et M. DULAC, chemin des Villettes*

*M. et Mme CARLIN Sébastien, chemin des Villettes*

*M. et Mme BRANGER, chemin du Magnit*

*M. PERRET Jimmy, chemin de la Fauconnière*

*M. et Mme POT Dominique, chemin de la Fauconnière*

*M. CAILLAT et Mme OLIVIA, chemin de la Fauconnière*

*Mme JACQUIN, chemin de la Fauconnière*

*M. et Mme CHAKIRIAN Sébastien, route de Saint Didier*

*M. RAKOTOVAO Kévin et MATHIEU Tiffany, route de Saint Didier*

*M. STOUCK Thibault et Mme WILLION, chemin du Moriot*

*Mme MEURET, chemin du Moriot*

*M. BELLOTTO Nicolas et Mme GUILLAUD Mélanie, chemin du Moriot*

## Nouveaux arrivants 2019



Compte tenu du contexte sanitaire et l'annulation de la cérémonie des vœux, les nouveaux habitants de 2020 seront accueillis avec ceux de 2021, à l'occasion de la cérémonie des vœux de 2022.

## Accueil des Nouveaux nés 2019



Depuis quelques années, la Commission Communale d'Action Sociale a fait le choix d'accueillir les nouveaux nés de l'année à l'occasion des vœux de la Municipalité. Les 13 Bébés nés en 2019 ont été accueillis le 11 janvier 2020 lors des vœux de la municipalité.

## Etat Civil 2020

D'après les enregistrements effectués dans les registres d'Etat Civil de la commune de Le Passage au cours de l'année 2020 (du 11 décembre 2019 au 10 décembre 2020).

### *Naissances*

GROPPI Marceau	14 décembre 2019
VINCENOT SEVESTRE Zélie	10 janvier 2020
GEORGER Clara	14 mars 2020
GAGET Cléa	3 juin 2020
PINHEIRO Helena	10 août 2020
FERNANDES Mayze	22 août 2020
DOUCET Thibault	23 août 2020
SYLVAIN Juliette	8 septembre 2020
DAVEAU Loukas	24 novembre 2020

### *Mariages*

BOYER Loïc et MICHEL Virginie	1 <sup>er</sup> août 2020
SERBAT Cédric et COCHARD Agnès	8 août 2020
LORREARD Laurent et JAMBON Aurélie	14 août 2020
DI TOMMASO Jean-Paul et CUCHET Lucie	17 octobre 2020

### *Décès*

BARBIER Camille	10 mars 2020
RABATEL Jeannine	27 août 2020

# Crise sanitaire

Durant le confinement, 9 couturières bénévoles passageoises, ont répondu à l'appel de Monsieur le Maire pour coudre 2600 masques, produits par des entreprises locales, ainsi que la fabrication de visières, destinés pour notre commune mais aussi pour d'autres communes de la Communauté de communes des Vals du Dauphiné. Très bel engagement et élan de solidarité. Un grand merci à toutes ces bénévoles.



Dominique Barbier, Michelle Bellebault (absentes sur la photo), Cécile Chaduiron, Agnès Chaut-Sarrazin, Pauline Duperray, Cathy Fréchet, Madeleine Jacquet, Carole Lanfray, Maryvonne Poulet, Marie-Christine Savelli.

Un cadeau en remerciement a été remis dernièrement par Monsieur le Maire.



Puis a eu lieu la distribution des masques pour que chaque famille passageoise (toutes personnes de plus de 11 ans) ait leur masque pour le dé-confinement.



Le 2 novembre et le 3 décembre, des masques fournis par la Région Auvergne-Rhône-Alpes ont été distribués à tous les enfants âgés de 6 ans et plus, dans les classes, par Monsieur le Maire et l'adjointe en charge des affaires scolaires. Ces masques sont financés par la Région et la commune.

En cette période imposant des mesures particulières à la suite de la Covid 19, nombreux sont les masques de protection individuelle qui se retrouvent jetés sur la voie publique ou dans la nature. Le dépôt de déchets est puni d'une amende de 68 €, majorée à 180 € (article R633-6 du Code Pénal).

Soyons des citoyens responsables. Jetons les masques à usage unique dans la poubelle.

L'utilisation de masque en tissu est une solution écologique et économique.



Vous êtes une personne à risque de développer une forme grave de la Covid-19 ou vous côtoyez une personne fragile ? L'Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes appelle au maintien de la vigilance.

**Les comportements de chacun ont un impact sur la protection des personnes fragiles. Les proches sont potentiellement porteurs de l'infection et peuvent la transmettre sans s'en rendre compte. C'est pourquoi il est indispensable de respecter strictement les mesures barrières : porter un masque lors des rencontres, respecter une distance physique, se saluer sans se serrer la main, ne pas s'embrasser, et se laver fréquemment et rigoureusement les mains.**

Qui est considéré comme personne à risques face à la COVID-19 ?

L'ensemble de la population est susceptible de contracter la maladie COVID-19.

**Certaines personnes sont toutefois plus à risques de formes graves**, pouvant entraîner des soins en réanimation, voire un décès :

- Les personnes de **plus de 65 ans : même en bonne santé, il est recommandé de rester très vigilant.**
- Les personnes atteintes d'une **maladie chronique ou fragilisant leur système immunitaire**
- Les **femmes enceintes au 3<sup>e</sup> trimestre** de grossesse.

Elles doivent rester prudentes en toutes circonstances et chacun d'entre nous, notamment si nous partageons leur foyer, sommes appelés à la plus grande attention.

**Lorsque vous rendez visite à des personnes fragiles à leur domicile**, prenez toutes les précautions nécessaires et renforcer les gestes barrières pour leur protection. Il est également recommandé d'éviter au maximum leur contact avec les enfants, souvent « porteurs asymptomatiques ».



### **SOYONS RESPONSABLES QUAND NOUS NOUS RENDONS DANS UN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ OU MÉDICO-SOCIAL**

Les hôpitaux, cliniques et autres établissements de soins, ainsi que les établissements médico-sociaux (EHPAD) accueillent des personnes fragiles, « à risques ».

Des mesures graduées et temporaires d'encadrement ou de limitation des visites peuvent être prises par les directions des établissements quand la situation sanitaire le nécessite, et ce, dans le but de limiter la propagation du virus et **préservier les personnes fragiles**.

Des consignes sont données à l'entrée de chacune des structures. L'ARS demande aux visiteurs de **les respecter scrupuleusement, ainsi que l'ensemble des gestes barrières**, pour protéger les résidents, les patients et le personnel.

Pour plus d'informations, [consultez le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#)

# Personnel communal

## Continuité des services publics

Pendant les deux périodes de confinement, les services publics communaux, administratifs et techniques ont toujours été présents pour répondre aux besoins de la population et de la commune.



Merci aux agents pour leur disponibilité et leur capacité d'adaptation.

## Départ en retraite



Au service de la commune, Michelle VIUDEZ en charge des services périscolaires et aide scolaire, très appréciée des enfants, a pris sa retraite en août dernier. Nous la remercions pour son travail accompli, son sens du service rendu. Nous lui souhaitons une très bonne et heureuse retraite.

## Arrivée



Depuis la rentrée scolaire de septembre, Sarah TRABBIA a pris ses fonctions au sein des services périscolaires. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi le personnel communal.

# Commission Communale d'Action Sociale

La nouvelle Commission Communale d'Action Sociale constituée à l'issue des élections municipales est composée de 10 membres : Laurent MICHEL, Rachel ANNEQUIN (absente sur la photo), Agnès CHAUT-SARRAZIN, Bruno GOBERTIER, Nadège MERMILLOD-BLONDIN, Marlène RONDEAU (membres du conseil), Michelle BARBIER (absente sur la photo), Chantal COMTE (absente sur la photo), Michel FRECHET, Marie-Christine SAVELLI (membres extérieurs).



## Colis de Noël



Les membres de la commission, ont rendu visite aux 49 de nos aînés pour leur offrir un colis de « gourmandises » dont un pot de miel des ruches passageoises, accompagné de la traditionnelle carte confectionnée par les enfants de la garderie périscolaire. Compte tenu de la crise sanitaire, le colis a été complété cette année de masques de protection.



## Repas de l'amitié

En raison de l'actuelle crise sanitaire, la Commission Communale d'Action Sociale a décidé de reporter le repas de l'amitié à une date ultérieure, quand les conditions sanitaires permettront son organisation sans compromettre la santé des convives.



Souvenir du repas de l'amitié en 2014

## Départ en 6<sup>ème</sup>

Le 19 juin, en souvenir de leur scolarité, les 10 élèves de CM2 de notre école, ont reçu leur cadeau (une calculatrice et des stylos).

Remise de cadeau « masquée » l'un après l'autre.



Titouan DI TOMMASO, Eva GAILLARDON, Quentin GARRAULT, Jade JOURDAN, Lucas MAUVIERES, Mathilde MICHALLAT, Luan-Thibault PAPE, Nina SAGE, (Thalia CORDERO et Jessy HENRY-BAUDOUIN absents de la photo).

## Remise des permis internet

En fin d'année dernière, avant l'arrivée de la crise sanitaire, les élèves de la classe CM1-CM2 ont reçu de la part de la gendarmerie, leur permis internet après avoir suivi une initiation à la bonne utilisation et aux dangers d'internet. Un des principaux dangers est le cyber-harcèlement qui est défini comme « un acte agressif, intentionnel, perpétré par un individu ou un groupe d'individus au moyen de formes de communication électroniques, de façon répétée à l'encontre d'une victime qui ne peut facilement se défendre seule ». Pour toute information et conseil : [www.nonauharcèlement.education.gouv.fr](http://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr)



## Services Périscolaires

Depuis la rentrée de septembre, tout en respectant le protocole sanitaire, nos services périscolaires (cantine et garderie) bénéficient d'une forte fréquentation. Près de 75 enfants petits et grands prennent quotidiennement leur repas à la cantine et une trentaine d'enfants fréquente la garderie.

Durant la pause méridienne et le temps de garderie, les agents proposent de nombreux jeux adaptés aux enfants dont certains ont été achetés pour répondre aux contraintes sanitaires.

Merci aux agents périscolaires pour leur adaptabilité aux conditions imposées par la crise sanitaire.

Toutes les inscriptions aux services périscolaires se font par le Portail Familles accessible par le site internet de la commune [www.le-passage-en-dauphine.fr](http://www.le-passage-en-dauphine.fr) - infos scolaires - inscriptions périscolaires.

# Ecole Primaire Publique Le Passage



L'école du village accueille actuellement 113 élèves de la petite section d'école maternelle jusqu'à la classe de CM2. Les horaires de l'école sont : les lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

L'école bénéficie d'un service de cantine et de garderie (municipaux), ainsi que de l'usage des terrains de foot, de basket, de tennis et de la salle des fêtes pour les activités sportives et culturelles.

Des projets à caractère pédagogique sont organisés dans le cadre des programmes et du projet d'école. Ils permettent d'illustrer ou d'introduire les apprentissages scolaires et sont subventionnés par l'association du Sou des Ecoles de Le Passage.

**Pour toute inscription pour l'année scolaire 2020-2021, prière de retirer dès à présent un dossier d'inscription en Mairie et de prendre rendez-vous avec la directrice de l'école pour l'admission de l'enfant au : 04 74 88 16 82.**

## Equipe pédagogique et classes.



**PS-MS-GS : 30 élèves**

Enseignants : Fabienne Fresse-Tranchard,  
Julien Pierson (le vendredi) et Christèle Béchet (Atsem)



**GS-CP-CE1 : 27 élèves**

Enseignante : Amandine Dieudonné  
et Danaë Paguet (Aide scolaire le matin).



**CE1-CE2- CM1 : 26 élèves**

Enseignant : Jérôme Moine



**CM1-CM2 : 30 élèves**

Enseignante : Marielle Barbier

***La Directrice : F. Fresse-Tranchard***

# Urbanisme

## Composition de la commission

Les membres de la commission : M. Laurent MICHEL - Responsable.  
Mmes CHAUT-SARRAZIN Agnès et PIRODON Valérie, M. DESROCHE Henri.

### **RAPPEL :**

Tout dépôt d'une demande d'urbanisme doit être complété correctement et doit comporter l'ensemble des pièces demandées. Les plans doivent être cotés et présenter l'ensemble des façades de la construction avec une échelle précise et exploitable. Le plan de masse est un document très important pour la compréhension du projet. Il doit, tout en respectant l'échelle, être suffisamment précis pour présenter les constructions existantes et futures, et de la même manière, les limites et accès du terrain, les plantations et les réseaux (eaux, électriques...) existants et/ou à créer ou à modifier (bâtiment d'habitation, abri de jardin, carport, véranda, piscine...).

## Certificats d'urbanisme

Ont déposé une demande de certificat d'urbanisme CUa (certificat d'urbanisme pour connaître le droit de l'urbanisme applicable sur un terrain) :

ESSENTIEL Notaires pour la propriété PERRIN Colette, chemin du Moriot.  
ESSENTIEL Notaires pour la propriété ORTAVENT Huguette, chemin du Treylard.  
SELAS AB2C pour la propriété POLAUD Jean, route de Saint Didier.  
SELAS AB2C pour la propriété POLAUD Jean, hameau des Mollières et Bouvardières.  
URBA RHONE pour la propriété consorts WALSER, chemin du Tramoley.  
ESSENTIEL Notaires et Maître BERNERD pour la propriété MATHON Daniel, route de Saint Didier.  
Maître LECOMTE pour la propriété BOITON Jean-Claude, chemin du Souzan.  
Maître MION pour la propriété GFA des Mollières, chemin des Villettes.  
Maître BAUD pour la propriété DUMONT Emeline - HERMIL Etienne, route de Saint Didier.  
Maître DEFRADAS pour la propriété ALVES-DUARTE, chemin du Moriot.  
Maître SARAMITO-SOTTILINI pour la propriété BOULON François, chemin de la Fauconnière.  
Maître MALATRAY pour la propriété BOISSIERE Pierre - MONTAUD Claude, chemin du Moriot.  
Maître LIONNARD pour la propriété MARTIN, chemin du Magnit.  
ESSENTIEL Notaires pour la propriété DUVAULT Roger, chemin du Moriot.  
Maître PONCET pour la propriété BERGER-PHILIPPAT, route de Saint Didier.  
Maître DERDLIAN pour la propriété DEFRANCE-GALLIEN, chemin du Souzan.  
Maître MARTIN pour la propriété CHOLLAT Gérard, chemin du Cabit.  
Maître GOJON-COUVERT pour la propriété consorts VALLIN-LEBRAUD, chemin du Magnit.

Ont déposé une demande de certificat d'urbanisme CUb (certificat d'urbanisme opérationnel – il indique en outre si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de l'opération projetée) :

M. LEMOINE Stéphane pour la division de sa propriété chemin du Moriot.

## Déclarations préalables

Ont déposé une déclaration préalable au cours de l'année 2020 :

Mme REINHART Adrienne pour la création d'un abri de jardin, route de Saint Didier.  
ISOWATT pour la pose de panneaux photovoltaïques, propriété RONCUZZI Franck, chemin de la Fauconnière.  
M. GOBERTIER Bruno pour la création d'un cellier, route de Saint Didier.  
M. GROPPI Mathis pour la rénovation de la toiture et pose de deux vélux, chemin du Souzan.  
M. BARBIER René pour la pose d'un abri de jardin, chemin des Villettes.  
M. GUERRE Julien, pour la pose d'un abri de jardin, chemin du Tramoley le Jardin des Vernes.

M. BREBION Bernard pour la pose d'une pergola, chemin du Tramoley.  
GREEN PLANET pour la pose de panneaux solaires, propriété AMOROSO Jhonny, chemin des Villettes.  
M. BOULON François pour la construction d'un abri à chevaux, chemin de la Fauconnière.  
M. ROCHE Damien pour la pose d'un abri de jardin, chemin du Tramoley le Jardin des Vernes. Avis défavorable.  
M. DEBATTY Marc pour la pose d'un abri de jardin, impasse du Tramoley.  
M. DEBATTY Marc pour la création d'une piscine avec local technique, impasse du Tramoley.  
M. BARBIER Mathieu pour la création d'une piscine avec pool house et local technique, chemin des Villettes.  
M. ROCHE Damien pour la pose d'un abri de jardin, chemin du Tramoley le Jardin des Vernes.  
SELARL AGATE, propriété BLOYON Jean-Claude pour la division de sa propriété, route de Saint Didier.  
M. BANET Yannick pour la modification de son mur de clôture, chemin du Souzan.  
M. ROCHE Damien pour l'aménagement des combles et création de fenêtres de toit, chemin du Tramoley, le Jardin des Vernes.  
SELARL AGATE, propriété DUVAULT Roger pour la division d'une parcelle, chemin du Moriot.  
M. BATAGNE Serge pour la création d'une piscine, route de Saint Didier.  
M. MAITRE David pour la modification des ouvertures de l'habitation, chemin du Tramoley.  
M. JAVAL Frédéric pour la pose d'un abri de jardin, chemin du Tramoley le Jardin des Vernes.  
MY SUN BY CAP SUN pour la pose de panneaux photovoltaïques, propriété GUERRE Julien, chemin du Tramoley le Jardin des Vernes.  
SCI LE PASSAGE pour modification des ouvertures, chemin du Tramoley. Avis défavorable.  
M. DUCLOT Emmanuel, pour la pose d'une clôture, chemin des Villettes.  
M. POULET MARSHALL Thibault pour la rénovation des murs et de la toiture de la grange, chemin de Chélieu.  
OPEN ENERGIE pour la pose de panneaux photovoltaïques, propriété RIORD, chemin du Rual.

## **Permis de construire**

Ont déposé un permis de construire en 2020 :

SCI LE PASSAGE pour l'aménagement d'une maison en deux logements locatifs, chemin du Tramoley. Avis défavorable.  
M. VICENTE Gaëtan pour un permis modificatif relatif à sa maison individuelle, chemin de la Fauconnière.  
M. CARLIN Sébastien pour modifications des ouvertures et agrandissement et transformation d'un garage en chambre, chemin des Villettes.  
SCI LE PASSAGE pour l'aménagement d'une maison en un logement locatif avec garage, chemin du Tramoley.  
M. LAFFAY Philippe pour un permis modificatif relatif à sa maison individuelle, chemin du Cabit.  
M. DE SAINT ROMAIN Thierry pour la restauration des façades est et sud du château.  
M. DUCLOT Emmanuel pour un permis modificatif relatif à sa maison individuelle, chemin des Villettes.  
M. BOULON François pour la construction d'un bâtiment semi ouvert à vocation artisanale, chemin de la Fauconnière.  
M. DURAND Guy pour la construction d'un carport, chemin du Moriot. Avis défavorable.  
M. DI TOMMASO Jean-Paul pour la construction d'un abri bois plus garage, chemin du Cabit.  
M. THUILLIER Samuel pour la surélévation de sa maison individuelle, chemin du Rual.  
M. POULET-MARSHALL Thibault pour la reconstruction d'une partie de l'habitation et rénovation de l'autre partie, chemin de Chélieu.  
M. MEURANT Vivien, pour la construction d'une piscine avec un chalet bois avec pergola, chemin de la Motte.  
M. DURAND Guy pour la construction d'un carport, chemin du Moriot.  
M. FROMENTIN Alexandre et Mme RUEL Sophie pour la construction d'une maison individuelle, chemin du Cabit.  
M. et Mme ORTAVENT Jean-Pascal pour la construction d'une maison individuelle, chemin du Rual.

# Commission Embellissement Fleurissement Environnement

Les membres de la commission : Président de droit – Le Maire Laurent MICHEL  
Philippe BARBIER - Responsable, Rachel ANNEQUIN, Marie-Laure CHARVET, Pauline DUPERRAY, Nadège Mermillod-Blondin.

## FLEURISSEMENT



L'année 2020 a encore une fois connu de fortes chaleurs et certains de nos massifs n'ont pas résisté malgré les efforts d'Alain pour maintenir un arrosage fréquent.

Chaque saison voit arriver ses nouvelles plantations et ses nouvelles couleurs. Pour cet automne, les pensées et bruyères apportent une petite touche de gaieté et de couleur devant la mairie et le commerce.

## ALLEE DES MARRONNIERS (CHATEAU)

Au fil des années des arbres sont morts dans cette allée. Ce sont treize arbres d'ornement qui ont été replantés pour un montant total de 5538 € TTC. Fourniture et plantation effectuées par l'entreprise Château Gaillard de Val-de-Virieu.

## ENVIRONNEMENT

La journée de l'environnement prévue initialement le 4 avril 2020, n'a pu avoir lieu dans le contexte sanitaire que nous connaissons malheureusement encore en cette fin d'année.

Cette journée a pour but de réunir toutes les bonnes volontés, prêtes à ramasser les déchets déposés dans la nature par des personnes peu scrupuleuses. La prochaine journée est prévue le 20 mars 2021 et nous espérons vous retrouver nombreux.

Une citation d'Antoine de Saint Exupéry reste plus que jamais d'actualité :

**« Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants ».**

## L'AMBROISIE, UNE PLANTE QUI VOUS VEUT DU MAL

L'ambrosie à feuilles d'armoïse est une plante envahissante dont le caractère allergisant est de plus en plus préoccupant. Avec un remarquable pouvoir de dispersion, son pouvoir allergène est très élevé. Son impact est donc négatif aussi bien pour la santé, que pour l'économie agricole et la biodiversité. Elle fait l'objet d'une lutte nationale pour en venir à bout.

Chaque citoyen est donc concerné et sollicité pour signaler sa présence notamment sur le site [www.signalement-ambrosie.fr](http://www.signalement-ambrosie.fr)

Cependant, en prenant les précautions d'usage, avec des gants, il est possible de l'arracher autour de chez soi. Cet arrachage doit si possible, être effectué en juin-juillet, avant la floraison et donc la dispersion du pollen qui a lieu de mi-août à septembre.

Ces quelques photos vous permettront de reconnaître facilement cette plante.



La commission vous souhaite une année 2021 pleine d'espoir.

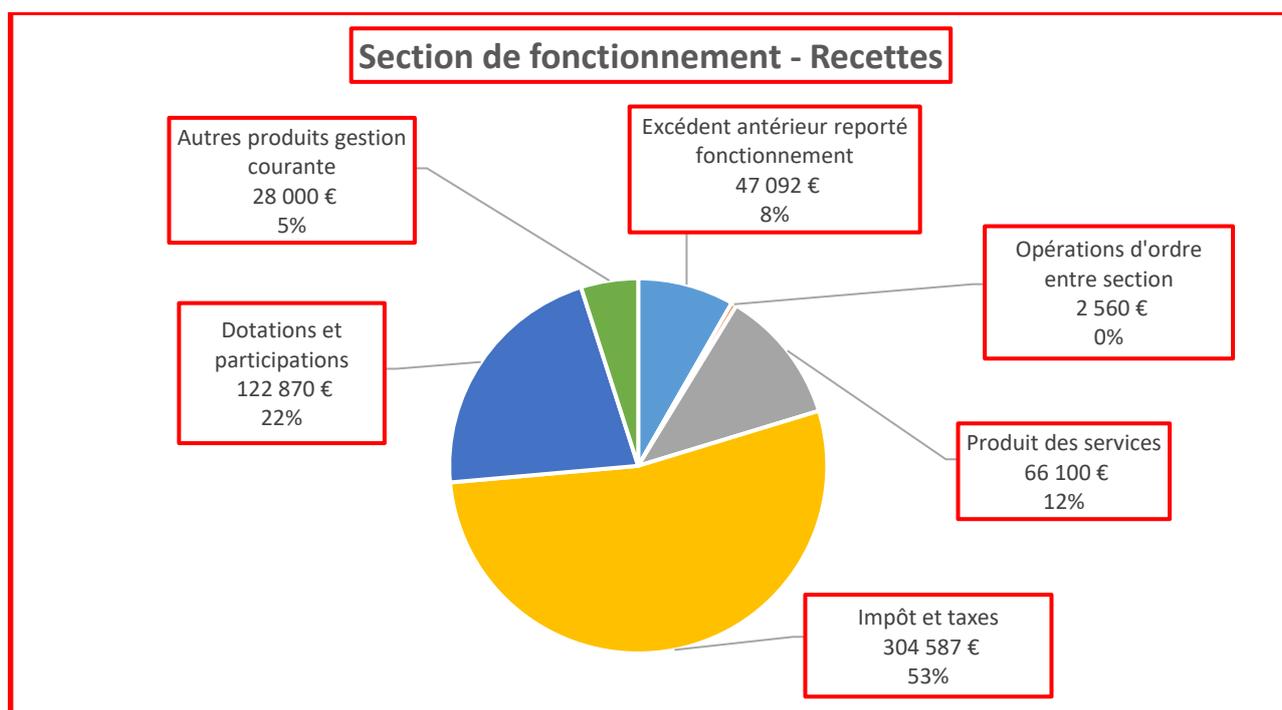
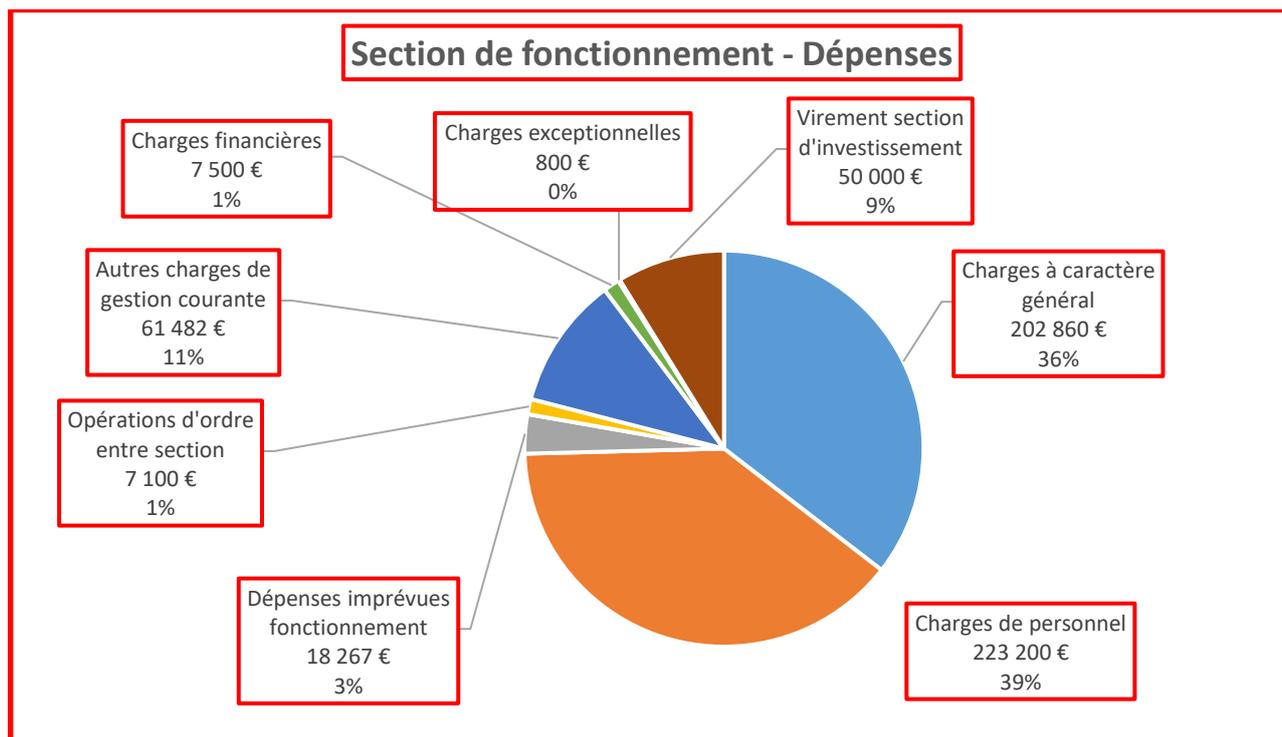
# Budget communal

Le compte administratif 2019 laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 77.092,87 € et un excédent d'investissement de 31.993,37 €.

L'affectation du résultat de fonctionnement a été réalisée de la manière suivante : affectation en section d'investissement de 30.000 € et report en section de fonctionnement de 47.092,87 €.

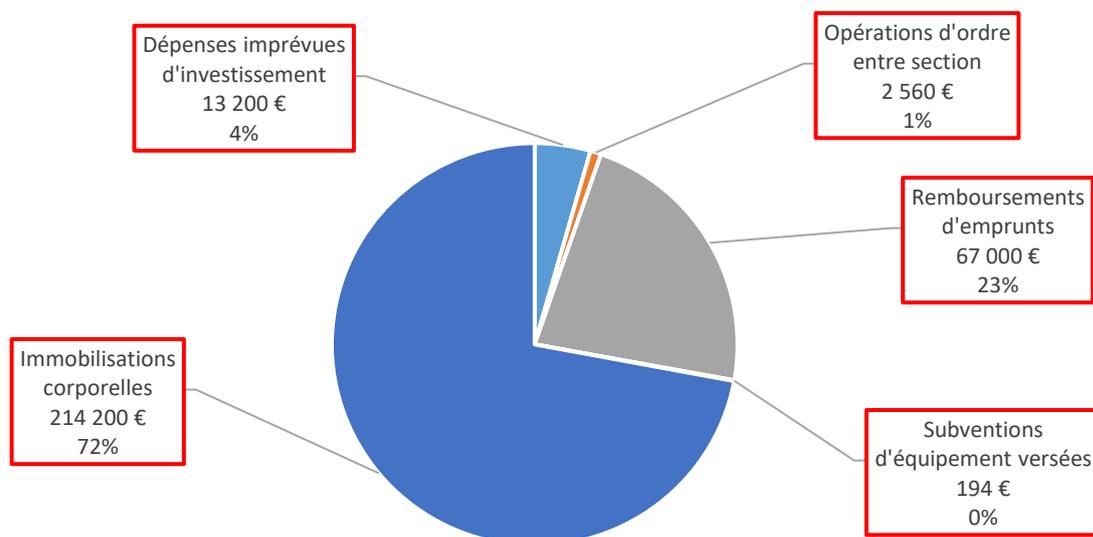
Pour l'année 2020, le budget primitif s'élève à la somme de 571.209,87 € en section de fonctionnement et à la somme de 297.154,00 € en section d'investissement.

## Répartition du budget primitif principal par chapitre Année 2020

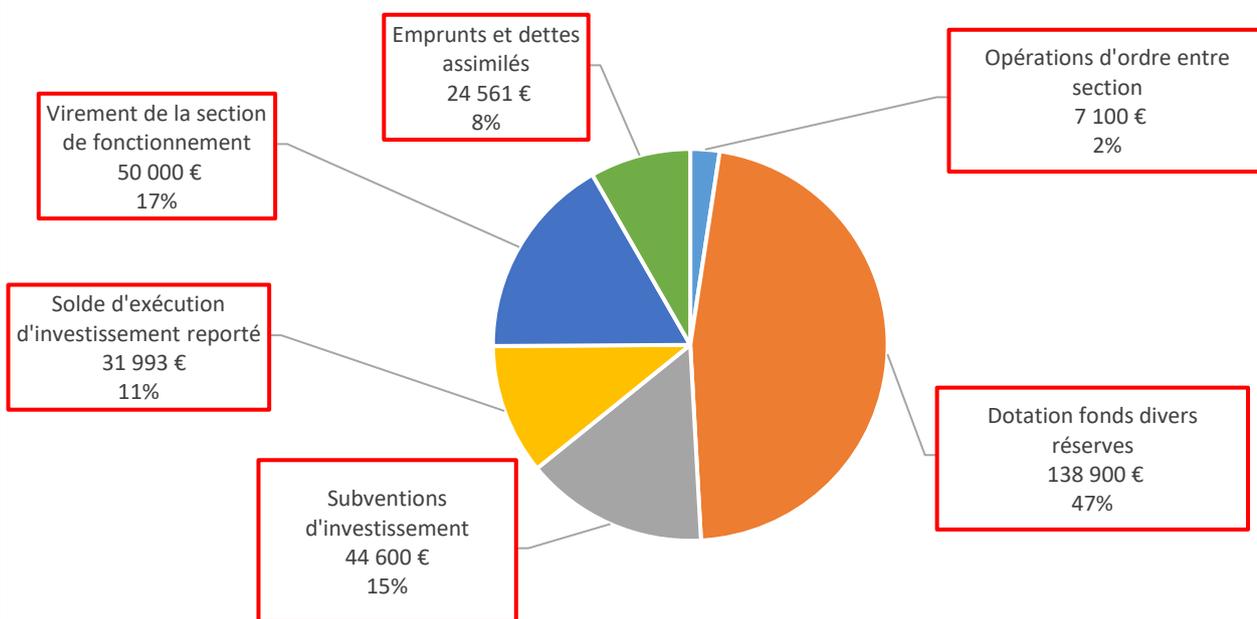


## Répartition du budget primitif principal par chapitre Année 2020

### Section d'investissement - Dépenses



### Section d'investissement - Recettes



### Acquisitions 2020

- Tronçonneuse et souffleur pour un coût de 1.040,00 € TTC.
- Renouvellement poste informatique secrétariat de mairie pour un coût de 1.001,46 € TTC.
- Remplacement du serveur informatique de la mairie pour un coût de 2.893,95 € TTC.
- Renouvellement des chaises de la salle des mariages pour un coût de 1252.80 € TTC.

# Bâtiments communaux

Les membres de la commission : Président de droit – Le Maire Laurent MICHEL  
Gérard CHOLLAT - Responsable, John FERRAND, Bruno GOBERTIER, Serge MOREL, Valérie PIRODON.

Travaux réalisés au cours de l'année 2020

## BATIMENTS SCOLAIRES

Rénovation de la salle de enseignants et du bureau de la directrice

Montant total des travaux : 23.493,35 € TTC détaillés ci-dessous :

- ❖ Les travaux d'électricité et de peinture ont été effectués par notre agent communal. Montant des fournitures : 883,16€ TTC.
- ❖ Les travaux de sanitaire, plomberie et chauffage ont été réalisés par l'entreprise GIROUD Raphaël à Le PASSAGE pour la somme de 3.475,20 € TTC. Ils concernent le remplacement de 3 radiateurs, la mise en place d'un évier, un chauffe-eau électrique instantané et la reprise des évacuations et des distributions d'eau chaude et froide.
- ❖ Les travaux de menuiserie :  
Le revêtement de sol, la fourniture et pose d'un bloc-porte, de plinthes, de tablettes de fenêtres et l'aménagement de placards coulissants ont été réalisés par l'entreprise COMTE à SAINT- DIDIER de la TOUR, pour la somme de 11.879,32 € TTC.
- ❖ Les travaux d'isolation, faux-plafond et doublage des murs ont été confiés à l'entreprise, les Plaquistes des Terres Froides à DOISSIN, pour un montant de 7.255,67 € TTC.
- ❖ Les travaux de démolition (cheminées, placards et revêtement de sol) ont été effectués par notre agent communal avec l'aide de notre Maire et des membres du conseil municipal.



Salle des enseignants



Bureau de la directrice d'école



Remplacement de la VMC classe maternelle N°2 :

Pour une meilleure efficacité et en vue de finaliser notre diagnostic de contrôle de la qualité de l'air.  
Intervention réalisée par l'entreprise GIROUD Raphaël à Le PASSAGE pour la somme de 1.845,60 € TTC.

Remplacement, d'un double vitrage en verre sécurité sur une menuiserie extérieure du bloc maternelle.  
Intervention de l'entreprise SAS AUX VERRES ISEROIS à la BATIE MONTGASCON pour la somme de 746,40 € TTC.

## **EGLISE**

Le remplacement des chaînes de volée des cloches et l'entretien campanaire avec vérification du paratonnerre ont été effectués par la Société Annecienne Equipement à ANNECY pour un coût de 900,00 € T.T.C

## **BATIMENTS VESTIAIRES / SALLE MONT BLANC**

### Rénovation des WC

La pose des faïences toute hauteur, a été réalisée par l'entreprise COMIOTTO Maxence à Le PASSAGE pour la somme de 1.267,50 € TTC.

La dépose des anciennes faïences a été effectuée par notre agent communal.



### Rénovation de la buvette

Le remplacement de l'évier avec reprise des évacuations et des distributions d'eau chaude et froide a été réalisé par l'entreprise GIROUD Raphaël à Le PASSAGE pour la somme de 1.675,20 € TTC.

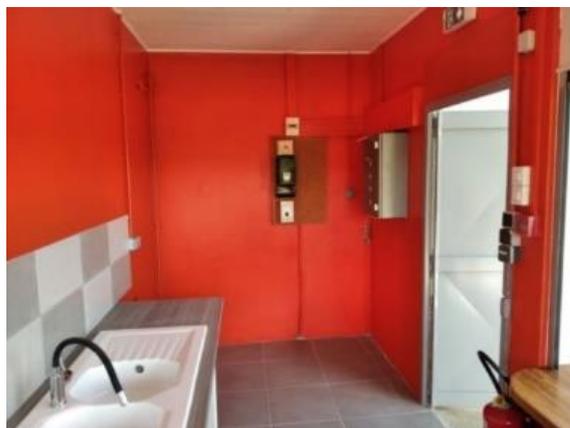
Travaux réalisés par notre agent communal :

- Pose de carrelage au sol.
- Rénovation du plafond en lambris.
- Reprise de l'électricité.
- Installation de nouveaux plans de travail.
- Création d'un placard sous évier.
- Ragréage et peinture des murs.

Montant des fournitures 1.345,51 € TTC.



Avant travaux



Après travaux

La commission bâtiments communaux.

# Voirie

Les membres de la commission : M. Laurent MICHEL – Responsable.  
Philippe BARBIER, Henri DESROCHE, John FERRAND, Serge MOREL, Lionel PONCET.

## **Point à temps et réfection de voirie**

Les travaux de point à temps ou emplois partiels ont été réalisés par l'entreprise EIFFAGE, dans le cadre du marché de maîtrise d'œuvre des Vals du Dauphiné, pour un montant de 21.764,40 € TTC. Celle-ci a également effectué le reprofilage puis le revêtement du chemin de la Fauconnière (partie haute en limite de Saint-Didier-de-la-Tour). Le montant de ces travaux s'élève à 25.323,42 € TTC.

L'ensemble de ces travaux a bénéficié d'une subvention du Conseil départemental de 5618 €.

## **Elagage et broyage**

Le GAEC des Arphants, basé à Montagnieu, a réalisé l'élagage et le broyage des accotements des chemins communaux pour un montant total de 7.477,20 € TTC.

Celui-ci avait également effectué le broyage de l'herbe en bordure des chemins au printemps, pour un montant de 3.029,40 € TTC.

Compte-tenu d'une fin de printemps humide et un début d'été chaud, un broyage complémentaire (toutefois allégé) de l'herbe a été nécessaire en juillet, pour une meilleure sécurité des usagers des voies communales. Montant de cette prestation : 1.485 € TTC.

## **Travaux d'eaux pluviales**

L'entretien et le curage de plusieurs fossés, ainsi que le busage d'une partie du fossé du chemin de la Fauconnière (le long de la propriété Tropel), ont été effectués en fin d'année, par l'entreprise DURAND de Saint-Didier-de-la-Tour, pour un montant de 6.945,00 € TTC.

## **Jardin des Vernes**

La voirie et les réseaux du lotissement Le Jardin des Vernes, ont été intégrés dans le domaine public communal, par suite de la signature de l'acte de transfert, à l'euro symbolique, chez le notaire le 20 novembre 2020. Toutefois, les réseaux eau potable et assainissement (eaux usées) seront gérés par la Communauté de communes des Vals du Dauphiné, dont ce sont les compétences.

## **Déneigement**

Le contrat de déneigement a été reconduit pour deux années avec le GAEC des Arphants de Montagnieu, selon les mêmes conditions.

## **Fibre optique**

Les travaux sur la commune et le territoire avancent normalement selon le calendrier prévu. La fibre optique a été tirée depuis le nœud optique de Saint-André-le-Gaz et arrive désormais sur la place. La desserte des différents quartiers doit débuter prochainement.

Cependant, ce n'est pas le cas sur l'ensemble du département de l'Isère (défaillance d'un sous-traitant) et comme le réseau doit être « allumé » d'une manière globale, cela aura forcément une incidence sur l'utilisation effective de la fibre sur le territoire. Le département ne nous a pas communiqué, à ce jour, un nouveau planning définitif mais la mise à disposition du réseau fibre est annoncée, à priori, pour fin 2021, début 2022.

# Communauté de communes les Vals du Dauphiné

**Les Vals du Dauphiné**  
communauté de communes

**Je cherche...** 🔍

- Un mode de garde
- Une aide pour mes démarches administratives
- Des infos pour mon permis de construire
- Une sortie nature
- Une solution pour implanter mon entreprise
- Un raccordement à l'eau potable
- Une activité sportive
- Un bon bouquin
- Et bien plus encore...

**MA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES M'ACCOMPAGNE !**

**ACCUEIL FRANCE SERVICES**  
**CRÊCHES ET RAMS**  
**CENTRES NAUTIQUES**  
**SERVICE ECO ET ADS**  
**CENTRES DE LOISIRS**  
**MÉDIATHÈQUES**  
**OFFICES DE TOURISME**  
**ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES**



[WWW.VALSDUDAUPHINE.FR](http://WWW.VALSDUDAUPHINE.FR)

VOS SERVICES DISPONIBLES **PARTOUT**

✉ [contact@valsduDauphine.fr](mailto:contact@valsduDauphine.fr)

📱 [@valsduDauphine](https://www.instagram.com/@valsduDauphine)

☎ 04 74 97 05 79

📍 22 rue de l'Hôtel de Ville - BP 90077 - 38353 La Tour du Pin Cedex

## France Services

France Services est un guichet d'accueil polyvalent chargé d'accompagner et d'aider les usagers dans toutes les démarches administratives de la vie professionnelle et quotidienne : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit, etc.

Deux lieux pour vous aider dans vos démarches :

- Guichet France Services situé à Pont-de-Beauvoisin (Isère), chemin des Pâquerettes – 38480 Le Pont-de-Beauvoisin.  
Contact : Téléphone - 04.76.32.71.99 - mail [franceservices@valsdudauphine.fr](mailto:franceservices@valsdudauphine.fr)
- Guichet France Services situé à La Tour-du-Pin, 22 rue de l'Hôtel de Ville – 38110 La Tour-du-Pin.  
Contact : Téléphone – 04.74.97.05.79 – mail [franceservices@valsdudauphine.fr](mailto:franceservices@valsdudauphine.fr)

Ils vous accueillent les jours suivants ;

Lundi, mardi et mercredi de 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

Jeudi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 18h30 et le vendredi de 9h00 / 12h30

(+ Possibilité de rendez-vous à domicile)

Les services disponibles sur Le Pont-de-Beauvoisin :

La caisse d'allocation familiale, l'assurance maladie, l'assurance retraite, la MSA, pôle emploi, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), le conseil départemental, le GRETA (formation continue pour adultes), la mission locale, le point d'accès au droit, le point info famille, le point info jeunesse, le point information autonomie, habitat et développement, Initiative Nord Isère, la permanence juridique.

Les services disponibles actuellement sur la Tour-du-Pin :

Le centre d'information sur le droit des femmes et des familles (Cidff), Projexia (organisme de formation), AGEDEN (association pour une gestion durable de l'énergie), la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), l'architecte conseil et l'aide au dépôt de dossier de logement social.

## Médiathèques

Les médiathèques du Réseau partent en DRIVE ! À la suite des décrets gouvernementaux et la conjoncture actuelle les médiathèques sont fermées. Deux possibilités pour commander sur l'ensemble du Réseau !

- Par téléphone au 04 74 83 59 00 –
- Par mail : [drive@valsdudauphine.fr](mailto:drive@valsdudauphine.fr) (en indiquant la médiathèque dans laquelle vous souhaitez récupérer les documents).

Pour la Médiathèque La Passerelle, La Tour-du-Pin et la Médiathèque Lireval, Val-de-Virieu, vous pouvez dès à présent accéder directement au formulaire « thématique » en ligne à l'adresse : <http://tinyurl.com/drivepasserelle>

Les services numériques restent également actifs et vous pouvez, grâce à votre abonnement, profiter de livres, films, cours, musiques, albums pour enfant, spectacles et presses en ligne. Toutes les informations sont disponibles sur notre site internet : <https://mediatheques.valsdudauphine.fr/les-ressources-numeriques/ressources-numeriques-en-ligne/>



### Boîte à livres

Déposez, empruntez des livres, est le principe de la « boîte à livres » (apposée sur le mur du secrétariat de Mairie). Notre « boîte », rencontre toujours un vif succès pour les amateurs de lecture.

# Mission Locale

Jeunes 16-25 ans



## Passez en mode avenir!



Ma Mission Locale

une seule adresse pour  
tous mes projets.

un *métier*  
qui me plaît

...une *formation*  
pour y arriver

...des *solutions*  
pour ma vie quotidienne



INFORMATION ORIENTATION FORMATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE

### Site de La Tour du Pin

Maison de l'Emploi  
& de la Formation  
7 Rue Pierre Vincendon  
**04 74 97 64 67**  
contact@mlni.fr

Ouvert du lundi au vendredi  
8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h  
Fermeture au public  
les jeudis après-midi  
Permanences à :  
➔ Pont de Beauvoisin  
➔ Les Abrets-en-Dauphiné

Association financée par l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et les regroupements de Communes du Nord Isère, la Mission Locale Nord Isère est présente sur l'ensemble du territoire avec ses 5 sites : Bourgoin-Jallieu, Crémieu, La Tour-du-Pin, Morestel et Villefontaine et ses permanences sur Chavanoz, Les Abrets-en-Dauphiné, Les Avenières-Veyrins-Thuellin, L'Isle d'Abeau, Montalieu-Vercieu, Morestel, le Pont-de-Beauvoisin et Tignieu-Jamezieu.

Elle exerce une mission de service public de proximité avec un objectif : permettre l'autonomie des jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés et les rendre acteurs et responsables de leur insertion sociale et professionnelle.

Elle les accompagne dans leurs parcours d'accès à l'emploi, à la formation et à l'autonomie sociale (santé, logement, mobilité, etc.) en mobilisant les compétences de l'ensemble des partenaires publics et privés, dont les entreprises.

- Vous avez entre 16 et 25 ans, vous n'avez pas de travail, n'arrivez pas à savoir ce que vous souhaitez faire, vous passez des entretiens mais cela n'aboutit pas...

La Mission Locale peut vous aider.

- Vous connaissez un jeune qui aurait besoin de conseils pour son orientation ou sa recherche d'emploi, d'un appui pour accéder à l'autonomie...

La Mission Locale peut l'aider.

Alors, n'hésitez pas à nous contacter ! Parce qu'aucun jeune ne devrait être laissé sur la touche, la Mission Locale Nord-Isère se déplace au plus près de son public.

Comme toutes les Missions Locales de France, la Mission Locale Nord-Isère est au centre du plan d'action pour l'emploi des jeunes, mis en place par l'État en cette année 2020, avec notamment une augmentation de la capacité d'accueil de la Garantie Jeunes et des Parcours Contractualisés d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) ; 2 dispositifs dispensés exclusivement par les Missions Locales.

C'est nouveau ! Le site **#1jeune1solution** du Gouvernement permet désormais aux jeunes de trouver des offres d'emploi et des actions près de chez eux. Il synthétise également les mesures mises en place pour aider les employeurs et pour les jeunes. Rendez-vous sur <https://www.1jeune1solution.gouv.fr/> pour en savoir plus.

# Habitat social

## La demande de logement social

Les ménages qui souhaitent faire une demande de logement social peuvent directement l'enregistrer sur le site du service public <https://www.demande-logement-social.gouv.fr/index>.

Leur demande est ainsi visible par l'ensemble des bailleurs sociaux du territoire. Une assistance téléphonique est disponible au 0 806 000 113 du lundi au vendredi de 9h à 19h.

**Le suivi de la demande :** L'instruction de la demande est entièrement effectuée par les bailleurs du territoire, les demandeurs doivent donc les contacter directement.

**Alpes Isère Habitat** (ex-OPAC 38) : 04 76 20 50 50  
<https://alpeshabitat.fr/>

**SDH** - Société Dauphinoise pour l'Habitat :  
04 76 68 39 39 <https://www.sdh.fr/accueil>

**Pluralis** - Société d'habitation des Alpes :  
<https://www.pluralis-habitat.fr/>  
Voiron - 04 76 67 24 24  
Bourgoin-Jallieu - 04 74 93 66 66

**Semcoda** :  
<https://www.semcode.com/>  
Bourgoin-Jallieu - 04 74 28 13 22

Deux actions pour les demandeurs :

1/ **Action logement** accompagne dans leurs démarches les salariés : logement social mais également travaux de rénovation, acquisition... <https://www.actionlogement.fr> Les demandeurs peuvent se rapprocher directement du service des ressources humaines de leur entreprise

2/ **Bienveo** : Les bailleurs sociaux mettent en ligne sur ce site les logements disponibles et les demandeurs peuvent directement se montrer intéressés et être plus actifs dans leurs recherches : <https://www.bienveo.fr>

## Nouveauté pour vos règlements au Trésor public

### Découvrez le paiement de proximité



La direction générale des Finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...).

Les buralistes partenaires affichent ce logo. Vous pouvez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 euros, et par carte bancaire.

Vous devrez vous munir d'une facture contenant un QRcode ("datamatrix") et contenant une mention autorisant le paiement auprès d'un buraliste ou partenaire agréé

Actuellement trois tabacs sont habilités :

A Cessieu le tabac presse.

A la Tour-du-Pin le tabac presse - 1 boulevard de la République et Fleur de Savane 6 place prunelle.

D'ailleurs **ce paiement de proximité** sera progressivement élargi à d'autres bureaux de tabacs.

La liste des bureaux de tabac agréés peut-être trouvée sur le site [impôts.gouv.fr/particulier](https://www.impots.gouv.fr/particulier) avec le lien ci-joint : <https://www.impots.gouv.fr/portail/particulier>

### **Très important :**

Les personnes qui sont munies d'un avis de sommes à payer ou d'une lettre de relance ou une mise en demeure revêtue d'un "datamatrix" seront redirigées par la trésorerie vers les bureaux de tabac à l'avenir et leur paiement ne sera plus accepté en Trésorerie. Outre ce paiement de proximité, les usagers ont à disposition d'autres moyens monétaires de paiement dématérialisés : PAYFIP, prélèvement, virements bancaires puisque le RIB de la trésorerie est mentionné sur les factures.

# EMO-SON

## Rencontres intergénérationnelles

L'association Emo-son a organisé des rencontres, des retrouvailles entre les aînés du village afin qu'ils rassemblent leurs souvenirs. Ces réunions, enregistrées par Maria et Mathéo, le jeune reporter du village, sont aussi l'occasion d'échanges intergénérationnels et de réflexions inspirées par le temps qui passe et le rythme de nos vies qui ne cesse de s'accélérer.

La commune de Le Passage remercie chaleureusement Madeleine, Jeanine, Louis et Jeanine pour leur participation, ainsi que Mathéo. Parmi ces témoignages recueillis, celui de Jeanine nous touche profondément : juste avant de nous quitter, elle nous rappelle que même pendant les périodes noires, elle dansait... Jeanine aimait tant rire et danser... (pour un extrait d'interview, recopier le lien : <https://memoires38.wixsite.com/vasyraconte/le-passage>).

Ce projet pilote, en partenariat avec le Département de l'Isère, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Fondation Caisse d'Epargne et soutenu par Serge Papagalli, a démarré il y a quelques mois en regroupant 4 communes des Vals du Dauphiné : Le Passage, Rochetoirin, Saint-Clair-de-la-Tour et Saint-Didier-de-la-Tour. L'objectif est de l'étendre à de très nombreuses communes du département afin de constituer une "banque de données" audio : des témoignages classés par communes et thématiques qui serviront, par exemple, de référents aux établissements scolaires dans le cadre de l'enseignement de l'histoire locale et de la citoyenneté, de supports aux associations diverses (théâtre, exposition photos, illustrations, peinture etc....) Pour consulter la banque de données, recopier le lien : <https://memoires38.wixsite.com/vasyraconte>

La commune remercie chaleureusement Maria (passageoise d'adoption) pour son implication dans cette action.



## La Coordination g erontologique du canton de Virieu

Nous avons commenc e l'ann ee avec les traditionnels v eux.

Notre partenariat avec la maison de retraite de Val-de-Virieu a  t e actif jusqu' a mi-mars, ensuite, le Coronavirus a tout arr t e...

Plus de b n evoles, pour les lectures individuelles, le scrabble, le loto, les accompagnements aux sorties, promenades ou restaurants, la participation   la chorale de la maison de retraite.

Au sein de la maison de retraite, on nous a propos e une formation aux gestes barri eres, lavage des mains, port du masque, afin de pouvoir intervenir   nouveau, dans leurs locaux, petit   petit.

Le march e de No l a  galement  t e annul e.

Les rencontres anim ees par le psychologue et le service animation de la maison de retraite ont repris en juillet.

Notre voyage du 1<sup>er</sup> juillet a  t e annul e.

Les rencontres « l'instant », au centre de soins de Val-de-Virieu ont  galement  t e suspendues deux mois. Elles ont repris en juillet, les personnes aidantes sont re ues, en groupe par la psychologue du CSV, pendant cette p eriod e sp eciale, les personnes aid ees ne peuvent plus  tre prises en charge par l'animatrice du CSV. Notre Assembl e G n erale a eu lieu, comme tous les ans, en ao t   Charavines, innovation, en plein air, cette ann ee.

Nous avons particip e au forum des associations, qui a eu lieu le 5 septembre   Val-de-Virieu.

Le livre de l'ancien canton de Virieu « Voyages   ma porte », est toujours en vente au prix de 15  .

Une s eance de l'action du bien vieillir a pu  tre effectu e le 11 mars, stopp e net par le coronavirus. Sa suite programm e les 10, 17 et 24 septembre, a  t e report e   une date ult erieure, une alternative a  t e propos e par la CARSAT, rendez-vous en visioconf erence ou par t el ephone, solutions qui n'ont pas motiv e les participants.

La rencontre inter-coordination a  t e annul e  galement.

Nous renouvelons nos condol eances   Monique Papait et sa famille.

A cause du coronavirus, nous avons tous  t e confin es, notre association esp ere que vous avez travers e ces moments avec s er enit e, que vos familles et amis ont  t e  pargn es, et que vous continuez   prendre soin de vous.

Merci aux municipalit es pour le pr t des salles et   certaines communes pour leurs pr cieuses subventions.

### Rappel du bureau :

Pr sidente : No lle Gasnier (Saint-Ondras)

Vice-pr sident : Ren e Jacquand (Val-de-Virieu)

Vice-pr sidente : Monique Papait (Charavines)

Tr sorier e : Josiane Guillaud (Ch elieu)

Secr taire : Jean-Claude Lagarde (Chassignieu)

Tr sorier e adjointe : Aline Rebrion (Ch elieu)

Secr taire adjointe : Raymonde Magnin-Deschaux (Val-de-Virieu)

## SSIAD des deux Vall es



Le Service de Soins Infirmiers   Domicile : **SSIAD** est une association ADMR g er e par des b n evoles, compos e d'un conseil d'administration et d'un bureau pr sid e par Mme Catherine Poncet. Il a l'autorisation et le financement de l'ARS (Agence R gionale de Sant e) pour 34 places sur 16 communes.

Le SSIAD intervient sur prescription m dicale aupr es des personnes  g ees et des jeunes adultes handicap es, dans l'optique du maintien   domicile. Le SSIAD agit en coordination avec les acteurs sociaux, m dico-sociaux et sanitaires des secteurs pour apporter une r ponse la mieux adapt ee aux besoins et aux souhaits

de la personne dans l'accomplissement des actes essentiels de la vie courante. Ce service s'adresse aux personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou dépendantes et aux personnes de moins de 60 ans, présentant un handicap ou atteintes de maladies chroniques.

L'aide aux soins d'hygiène est assurée par des aides-soignants qui interviennent sous la responsabilité de deux infirmières coordinatrices chargées de l'organisation et du suivi de la prise en soins de la personne, ainsi que de l'encadrement du personnel.

Le SSIAD des Deux Vallées, son Conseil d'administration, ses Infirmières coordinatrices et ses salariées, tiennent à remercier toutes les personnes et entreprises qui leur ont apporté leur soutien, durant cette crise sanitaire sans précédent.

Tous ces dons ont permis à nos infirmières et à nos courageuses aides-soignantes de continuer à apporter soins et réconfort à nos fragiles bénéficiaires.

**Contact : SSIAD - 61 Rue de la Bourbre - 38730 VAL-DE-VIRIEU**

**☎ 04.74.88.29.60 ssiadvsi@fed38.admr.org**

## A.D.M.R



L'association ADMR de Saint-Didier-de-la-Tour fait partie d'un réseau d'associations structuré autour d'une Fédération départementale et dont l'objectif est de permettre aux familles et aux personnes de bien vivre chez elles et le plus longtemps possible selon leur désir (célibataires, familles, retraités, personnes handicapées ou malades...).

En cette période difficile, l'ADMR est plus que jamais présente auprès des plus fragiles pour assurer au quotidien les prestations dont elles ont besoin, en particulier celles relatives au maintien à domicile (aide à la toilette, aux repas, courses, ménage, repassage ...).

C'est ainsi que pendant la période de confinement et dans les mois qui ont suivi, les salariés et les bénévoles se sont mobilisés pour continuer leurs actions malgré les difficultés rencontrées. Nous y avons été grandement aidés par le soutien des élus et l'appui de la Fédération départementale ADMR.

Demain, nous nous donnons comme ambition de continuer à répondre positivement aux demandes qui nous sont faites sur les cinq communes sur lesquelles nous exerçons notre action.

Pour nous contacter 7 jours sur 7, téléphonez au : 04.74.97.54.05 et laissez vos coordonnées et votre message afin que nous puissions vous rappeler.

Recevez nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Le Président de l'ADMR de Saint-Didier-de-la-Tour

Dominique CULIOLI

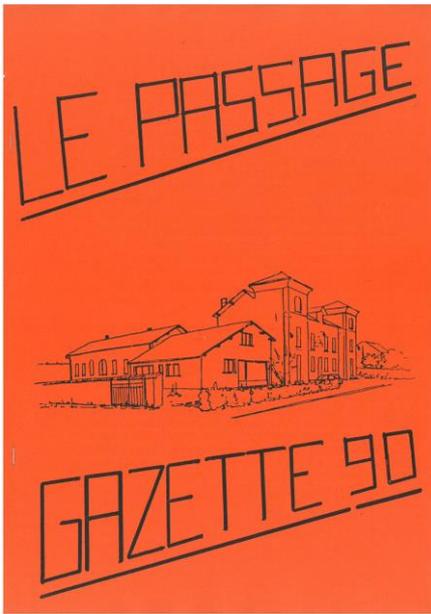
**Si vous disposez d'un peu de temps et avez envie d'agir, de transmettre vos connaissances, ou d'en acquérir de nouvelles, n'hésitez pas à rejoindre notre équipe de bénévoles.**

**Contact :**

**ADMR DE SAINT-DIDIER-DE-LA-TOUR - 13 route de l'Eglise - 38110 SAINT-DIDIER-DE-LA-TOUR**

**Tél : 04 74 97 54 05 - Mail : [admrdito@wanadoo.fr](mailto:admrdito@wanadoo.fr) – site internet : [www.admr.org](http://www.admr.org)**

# Le Passage – Il y a 30 ans



Le 8 décembre 1990 restera dans les annales : 108 cm de neige mesuré officiellement devant la mairie !

Même les plus anciens de l'époque n'avaient jamais vu pareille chute. Les registres d'Etat Civil ce cette année-là, comportent : 3 naissances, 6 mariages et 7 décès.

Ouverture de la classe maternelle (dans la garderie actuelle) et création de la salle d'évolution (dans le réfectoire actuel). Un préfabriqué installé derrière la cuisine et loué au Conseil Général, accueille désormais le réfectoire.

Christèle BECHET occupe le poste d'ATSEM et surveille la cantine pendant la pause méridienne.

Le recensement effectué en début d'année dénombre 520 habitants, soit plus 90 par rapport à 1982.

Les sociétaires de l'amicale Boules remportent de nombreux succès dans les concours des alentours. Le Président est Maurice CHOLLAT.

Le tennis club rencontre un grand succès et les réservations se font auprès de Simone au bar.

A l'ASP Football, les effectifs jeunes sont en forte hausse. 3 jeux de maillots ont été offerts aux équipes séniors par des entreprises locales.

Le comité des fêtes organise pour la 1<sup>ère</sup> fois un feu d'artifice à l'occasion du défilé et du bal du 14 juillet. Une belle réussite à renouveler ! Le comice agricole a lieu à Virieu et la commune est bien représentée.

Pour la seconde année, beau succès de la section YOGA de l'association Sports et Loisirs, dont la Présidente est Catherine DERESSE.

L'ASP Basket se porte bien avec 5 équipes engagées dans les différents championnats.

La cantine scolaire fête ses 25 ans d'existence avec Annie BECHET aux fourneaux. Le prix du repas est de 14,50 Francs.

Le Sou des écoles organise de nombreuses manifestations, dont 2 « soirées DISCO ». La Présidente est Dominique BARBIER.

La salle des fêtes rencontre un beau succès avec 44 locations au cours de l'année.

